

## Axium Infrastructure Inc. Déclaration sur les droits de la personne

Axium Infrastructure s'engage à protéger les droits de la personne et à offrir un milieu de travail conforme aux règles d'éthique et d'équité. Nos priorités comprennent également le respect des normes énoncées dans les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, y compris les huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Axium souscrit tout particulièrement à la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) qui déclare que « Les peuples autochtones ont le droit, à titre collectif ou individuel, de jouir pleinement de l'ensemble des droits de l'homme et des libertés fondamentales ». À l'égard de nos principes en matière de conduite des affaires, Axium s'appuie sur les normes et directives internationales en matière de droits de la personne, y compris sur les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

En accord avec sa responsabilité de fiduciaire et son principe de prudence, Axium dispose également, pour elle-même et ses filiales, d'une Politique de l'entrepreneur responsable visant à orienter la sélection des entrepreneurs indépendants en tenant compte, entre autres, de leur conformité aux lois applicables et, pour leurs employés, d'une rémunération juste et d'avantages sociaux équitables. Axium vise à ce que ses contrats, y compris les Ententes d'exploitation et de maintenance ou de gestion des actifs, soient rédigés selon le libellé de la Politique de l'entrepreneur responsable.

Le développement et le maintien de relations positives à long terme est profondément ancré dans la culture d'Axium et se situe au cœur de sa philosophie d'investissement. Axium cherche à s'associer à des partenaires qui souscrivent aux mêmes principes, de bonne réputation et hautement qualifiés, dont le succès n'est plus à prouver, et adhérant à des normes très élevées en matière d'intégrité et de professionnalisme, y compris par leur engagement à protéger les droits de la personne. Il va sans dire que l'évaluation et le choix d'un partenaire passent par une appréciation de ses valeurs et de ses pratiques entrepreneuriales.

Axium reconnaît que la diversité et la compétence de son personnel sont bénéfiques pour l'entreprise. Axium est engagé à instaurer et à maintenir une culture de travail inclusive et collaborative où la diversité et l'inclusion, qui apportent des perspectives diverses aux questions liées aux opérations courantes, sont les bienvenues. La Politique en matière de diversité et d'inclusion d'Axium établit des objectifs visant le maintien de cet engagement et la promotion de la diversité et de l'inclusion en milieu de travail.

Axium s'engage aussi à fournir à tous ses employés un environnement de travail sain, sans danger et confortable. Les nouveaux employés reçoivent un Guide les renseignant sur un large éventail d'avantages sociaux et d'initiatives de soutien au bien-être offerts par l'entreprise. Les spécialistes du département Talent et culture sont formés pour répondre aux préoccupations ou aux questions des employés. Axium mène des sondages sur la satisfaction de ses employés afin d'évaluer si son approche favorise un engagement actif et significatif. Après examen, les résultats mènent à des efforts d'amélioration et de perfectionnement de l'environnement de travail.

Les employés d'Axium sont liés par un Code de conduite et de déontologie, lui-même assorti d'un ensemble de politiques de conformité. Ce programme de conformité, supervisé par le chef des affaires juridiques et de la conformité, vise à encourager et à promouvoir l'intégrité dans toutes les activités de l'entreprise et à dissuader quiconque de commettre tout acte répréhensible. Chaque année, les employés doivent certifier avoir lu le Code de conduite et de déontologie et ses politiques connexes, et s'engager à les respecter. Dans le cadre du processus d'intégration des nouveaux employés, chacun reçoit une formation sur lesdites politiques et fournit une attestation de conformité.